

**1804 Associés**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1000 euros**  
**Siège social : 3 rue des Cigognes**  
**67960 ENTZHEIM**  
**SIREN : 933 872 954**

<b>Procès - Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire</b> <b>du 17 juillet 2025</b>
---

L'an deux mille vingt-cinq, et le jeudi dix-sept juillet, à midi, les actionnaires se sont réunis à Entzheim, en Assemblée-générale sur convocation du président.

Sont présents et signent le procès-verbal :

- Monsieur ESPEJO Julien : 550 actions en pleine propriétés
- Monsieur MATHIEU Jean-Baptiste : 450 actions en pleine propriétés

Total des actions présentes ou représentées : 1000 actions en pleine propriétés, soit la totalité des actions composant le capital social.

Les associés se sont réunis afin de modifier l'article 2 - Objet

Ils ont établi le présent procès-verbal.

Il est convenu ce qui suit :

**Première résolution : Modification de l'Article 2 - Objet**

Suppression de la mention « et à l'étranger » à la ligne 1 de l'article 2 - Objet

Fait à Entzheim

Le 17/07/2025

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Signatures de tous les actionnaires.